

**Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de l'APR-UQAM tenue le mercredi 21 août 2019 à 10 h, au local A-R415 de l'UQAM**

Présences : Marcel Rafie  
Yvon Pépin  
Patrick Béron  
Marcel Samson  
Calvin Veltman  
Claude Laferrière  
Monique Lemieux  
Gilles Gauthier, observateur  
Michel Tousignant, observateur

**ORDRE DU JOUR**

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 17 avril 2019
3. Affaires en découlant
4. Informations
  - 4.1 Retour sur l'assemblée générale
  - 4.2 Célébrations institutionnelles du 50<sup>e</sup>
  - 4.3 Nouvelles des membres
  - 4.4 Autres
5. Distribution des tâches et des dossiers au sein du CA
6. Vérification des coordonnées des membres au sein du CA 2019-2020
7. Calendrier des réunions 2019-2020
8. Activités culturelles et sociales
  - 8.1 Dans le cadre du cinquantenaire
    - a) Buffet-cocktail du 17 septembre
    - b) Conférence du 1<sup>er</sup> octobre sur le Bulletin d'histoire politique
    - c) Conférence du 7 novembre : les colloques institutionnels de l'UQAM sur « Les leaders politiques du Québec contemporain »
  - 8.2 Autres
    - a) Retour sur les activités 2018-2019
    - b) Projets pour l'année 2019-2020
9. Prochains bulletins
10. Varia

**1. Adoption de l'ordre du jour**

Marcel Rafie demande d'ajouter en 5.1 le site web de l'APR-UQAM.  
Sur proposition de Yvon Pépin, appuyé par Calvin Veltman, l'ordre du jour est adopté.

**2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 17 avril 2019**

Sur proposition de Claude Laferrière, appuyé par Calvin Veltman, le procès-verbal de la réunion du 17 avril 2019 est adopté.

### **3. Affaires en découlant**

Tous les items sont traités dans les points qui suivent à l'ordre du jour.

### **4. Informations**

#### **4.1 Retour sur l'assemblée générale**

Le local (salle Marcel Rioux) du Département de sociologie réservé pour l'AG était très adéquat. La présence de Josée Dumoulin, directrice du Service du personnel enseignant, et de deux représentantes de la Fondation fut très appréciée.

#### **4.2 Célébrations institutionnelles du 50<sup>e</sup>**

Le buffet-cocktail de l'APR-UQAM aura lieu le mardi 17 septembre en la salle D-R200 de l'UQAM.

#### **4.3 Nouvelles des membres**

Le président, Marcel Rafie, dit quelques mots sur l'état de santé de quelques-uns de nos membres.

#### **4.4 Autres**

a) L'AG de 2020 aura lieu le mercredi 20 mai dans le même local que la dernière assemblée générale, soit le local A-5020 (salle Marcel Rioux) du Département de sociologie.

b) Patrick Béron termine le projet pilote concernant l'invitation aux événements faite aux conjointes ou conjoints des membres décédés. Nous laisserons à la famille le soin de décider de leur participation ou non.

En ce qui concerne le blogue de notre site web, il faudra y réfléchir de nouveau. Patrick Béron, Gilles Gauthier et Monique Lemieux se réuniront à ce propos.

Enfin, Patrick Béron était présent à la Table de concertation des aînés de la ville de Montréal et présentera un bref rapport bientôt concernant notre participation à cette table.

c) Michel Tousignant nous signale qu'au début du mois d'octobre le projet de sondage sera mis en marche. Les universités du Québec, francophones et anglophones, feront partie du sondage portant sur les retraités. L'UQAM, l'UdeM et Sherbrooke sont parmi les rares associations regroupant exclusivement des professeures et professeurs retraités. Dans les autres universités, c'est très varié et chacune a sa propre histoire. Une réunion réunissant les responsables du sondage aura lieu à l'automne, avant le lancement du sondage.

d) Monique Lemieux nous informe qu'il y aura une réunion du comité Solidarité ce même jour. On fera alors le point sur le sondage.

e) Claude Laferrière a procédé au ménage du bureau de l'APR-UQAM avant le déménagement. Il a récupéré cinq cahiers d'archives qu'il remettra au registraire Yvon Pépin. Il mentionne qu'il y a présentement 257 membres en règle et qu'il serait bon de faire un rappel aux nouvelles et nouveaux retraités qui ne sont pas nombreux à adhérer à l'association.

f) En l'absence de Louis Jolin, directeur du bulletin, Marcel Rafie nous fait part de quelques articles du bulletin qui paraîtra en décembre prochain. Deux articles sont déjà en route, l'un assez long sur l'histoire du département de psychologie par Michel Tousignant et l'autre, plus court, sur la petite histoire de la toxicologie à l'UQAM par Gaston Chevalier. De plus, Louis Jolin compte consacrer un deuxième dossier sur le 50<sup>e</sup> anniversaire de l'UQAM en faisant un compte rendu des activités de l'automne à l'initiative de l'APR-UQAM. Il prévoit aussi un article consacré à une jeune professeure et son parcours à l'UQAM depuis son entrée. Il y aura certainement un rappel de celles et ceux qui nous ont quittés dernièrement; reste à déterminer sous quelle forme. Un suivi des activités du comité Solidarité est à prévoir. Enfin, un article sur les associations de professeures et professeurs retraités serait intéressant.

g) Gilles Gauthier a reçu de la part de Yvon Pépin le volume 1, no 2 et le volume 2, no 1 du bulletin pour le site web. Quatre bulletins sont encore manquants.

## **5. Distribution des tâches et des dossiers au sein du CA**

### **5.1 Nouveau site web**

Le site web de l'APR-UQAM a été pris en charge par Gilles Gauthier en 2012. Auparavant, c'est Rock Meynard qui en était responsable. Le site web a été modernisé pour le mieux au cours des dernières années. Aujourd'hui, le design des sites web ne se fait plus de la même façon. L'idée de mettre des commentaires est bonne mais ouvre la porte à toutes sortes de choses dont des « spams ». Gilles Gauthier a réussi à enlever des « malware » mais les attaques du site sont devenues fréquentes. Gilles Gauthier propose donc de demander à l'UQAM, qui utilise maintenant WordPress, d'héberger le site web de l'APR-UQAM (à l'instar du site de l'APRÈS L'UQAM (apres.uqam.ca)). Il faudra redessiner notre site web auparavant. Pour ce faire, Gilles Gauthier rencontrera Anne Rochette qui a déjà de l'expérience à ce sujet.

Il est proposé par Yvon Pépin, appuyé par Marcel Rafie, que Gilles Gauthier procède au transfert de l'hébergement du site web de l'APR-UQAM au service informatique de l'UQAM.

Unanimité.

Une lettre demandant à l'UQAM d'héberger notre site web sera transmise par notre président aux instances appropriées de l'UQAM.

Gilles Gauthier signale qu'il laissera la gestion du site web à la fin de l'année et que, à cet effet, il formera un comité composé de lui-même, Patrick Béron, Yvon Pépin et Anne Rochette (sous réserve de l'acceptation de cette dernière).

### **5.2 Distribution des tâches**

Marcel Rafie, président et comité des bourses  
Calvin Veltman, vice-président et responsable des activités sociales et culturelles  
Marcel Samson, secrétaire  
Yvon Pépin, registraire et archiviste  
Claude Laferrière, trésorier  
Patrick Béron, conseiller et modérateur du projet Solidarité sur le site web  
Monique Lemieux, conseillère et responsable du projet Solidarité

Anne Rochette, observatrice, correctrice du bulletin et comité des bourses  
Gilles Gauthier, observateur et webmestre  
Michel Tousignant, observateur, délégué auprès des associations locales et de l'ARUCC-CURAC  
Louis Jolin, observateur et directeur du bulletin

## **6. Vérification des coordonnées des membres au sein du CA 2019-2020**

Le secrétaire, Marcel Samson, procède à la vérification. Ces coordonnées seront envoyées aux membres du CA.

## **7. Calendrier des réunions 2019-2020**

Mercredi, 16 octobre 2019  
Mercredi, 20 novembre 2019  
Mercredi, 12 février 2020  
Mercredi, 15 avril 2020

L'Assemblée générale aura lieu le mercredi 20 mai 2020.

## **8. Activités culturelles et sociales**

### **8.1 Dans le cadre du cinquantenaire**

#### a) Buffet-cocktail du 17 septembre 2019

Marcel Rafie enverra des invitations à quelques personnes dont la rectrice de l'UQAM, le président et le secrétaire du SPUQ, la directrice du Service du personnel enseignant, Josée Dumoulin, la présidente de l'APRÈS L'UQAM, les responsables du comité du cinquantenaire, etc. Claude Laferrière nous confirme qu'à ce jour, il a reçu 57 réponses de membres ou non membres de notre association avec conjointes ou conjoints ou non. Avec un nouveau rappel, on devrait rejoindre autour de 70 personnes en plus des membres du CA et des invités. Yvon Pépin et Monique Lemieux agiront comme maîtres de cérémonie.

Monique Lemieux, Yvon Pépin et Claude Laferrière veilleront à réserver suffisamment de tables et de chaises. Marcel Samson et Claude Laferrière se sont déjà occupés du repas.

Yvon Pépin a reçu l'assistance de Bertin Trottier pour les vidéos et photos exposées durant le buffet-cocktail. Enfin, il y aura un hommage spécial fait à Yvon Pageau, premier président de l'APR-UQAM.

#### b) Conférence du 1<sup>er</sup> octobre sur le bulletin d'histoire politique

Si Robert Comeau ne peut donner la conférence, le directeur actuel, Stéphane Savard, pourra le remplacer. Marcel Rafie trouvera un présentateur.

c) Conférence du 7 novembre : les colloques institutionnels de l'UQAM sur « Les leaders politiques du Québec contemporain »

Céline Saint-Pierre présentera le conférencier principal, Claude Corbo, pour ensuite présenter quelques collaborateurs tels que Benoît Lévesque et autres, qui ont été associés à l'organisation des colloques. Elle donnera ensuite la parole au public. Un buffet sera servi.

## **8.2 Autres**

a) Retour sur les activités 2018-2019

Marcel Rafie adresse des félicitations à Calvin Veltman, responsable des activités culturelles et sociales, pour l'excellent bilan des événements présenté à nos membres.

b) Projets pour l'année 2019-2020

Dans le cadre du cinquantième, les événements prévus termineront les activités de 2019. Par ailleurs, après la réunion du CA du 20 novembre prochain, on pense à un repas communautaire au restaurant de l'ITHQ.

Au printemps, il y aura éventuellement une visite de quartier.

## **9. Prochains bulletins**

Au point 4.4 f), Marcel Rafie nous a fait part au nom de Louis Jolin de quelques articles prévus pour le bulletin qui paraîtra en décembre prochain.

## **10. Varia**

Aucune information à signaler.

Tous les points à l'ordre du jour ayant été couverts, la séance est levée à 12 h.